



# Le Trait d'union

Vol.1 no.3

15 novembre 2017

Chers parents,

Par ce journal aux parents, nous voulons vous faire parvenir des nouvelles de l'école.

## Dates importantes à mettre à votre agenda

<b>Jeudi 23 novembre :</b>	<b>Soirée de rencontres de parents</b>
<b>vendredi 24 novembre :</b>	<b>Journée pédagogique flottante</b>
<b>mercredi 6 décembre :</b>	<b>Journée pédagogique</b>

## Choix du nom de l'école

Le processus est lancé pour trouver un nom qui représenterait bien notre nouvelle école primaire. Les élèves, leurs parents, ainsi que le personnel de l'école sont invités à faire parvenir leur suggestion de nom, entre le 20 novembre et le 4 décembre prochain. Les noms suggérés devront être bien représentatifs de la réalité de l'école et répondre aux critères énumérés.

L'école, qui sera une école communautaire entrepreneuriale consciente propose une voie éducative moderne et socialement responsable. Durant son parcours scolaire, l'élève apprendra à mieux se connaître, à savoir où sont ses intérêts et ses passions. Avec sa façon différente de faire intégrer les matières telles le français, les mathématiques, les sciences, etc., l'élève sera tout à fait en mesure de développer sa confiance en lui et son estime de lui-même.

### Critères à respecter

Conformément à la procédure établie par le conseil des commissaires, les participants doivent prendre en considération les éléments suivants :

Critères pour le choix du nom d'un établissement :

- Le nom doit refléter la réalité du milieu, être représentatif de la région ou favoriser un sentiment d'appartenance en s'inspirant de faits, d'événements, de lieux ou de personnages qui ont marqué la vie locale, régionale, nationale ou internationale dans l'un ou l'autre des domaines de l'activité humaine.
- Le nom peut être porteur du sens de la mission éducative de l'établissement, mais doit caractériser et identifier une communauté, une ville ou une région en lui fournissant des repères qui prennent racine dans son histoire, sa culture, sa géographie.

- Le nom doit être approprié à une école primaire, secondaire ou un centre de formation, afin que les élèves puissent y trouver une référence à leur niveau.
- Le nom doit être bref de façon à éviter les acronymes, les modifications et les déformations.
- Le nom doit avoir un caractère positif, signifiant et avoir un caractère pérenne.
- On ne peut retenir le nom d'une personne décédée depuis moins de deux ans.
- Le nom ne doit pas être utilisé par un autre établissement de la même commission scolaire, du même territoire ou d'une commission scolaire voisine pour éviter d'être confondu avec cet autre établissement.
- Le choix du nom doit refléter des valeurs à privilégier ou une œuvre d'éducation.

Les participants doivent inscrire le nom proposé et une brève explication de leur choix. Une table sera aménagée dans l'entrée de l'école à cet effet. La date limite de participation est le 4 décembre 2017.

### **Retards des élèves**

Nous tenons à vous souligner que plusieurs élèves arrivent à l'école régulièrement en retard le matin.

Spécifions que la routine qui a lieu chaque matin permet notamment à l'enseignant(e) d'accueillir ses élèves, de leur livrer un horaire précis de la journée ou encore, de débiter un enseignement plus formel. De plus, cette routine permet à votre enfant d'être prêt et disposé à recevoir l'enseignement lié aux apprentissages.

Vous comprendrez que les élèves qui arrivent en retard perturbent le bon déroulement des cours. Une collaboration étroite de votre part permettra à votre enfant d'acquérir une habitude de vie très importante, la ponctualité. Nous vous demandons donc d'apporter une attention particulière à cette situation afin de pouvoir vous ajuster, et ce, pour le plus grand bien de votre enfant.

### **Conseil d'établissement**

Les prochaines rencontres du conseil d'établissement auront lieu les lundis 18 décembre 2017 et 22 janvier 2018 à 18 h 30 au local 127.

## Température hivernale

L'hiver arrive sous peu et nous remarquons que plusieurs enfants ne sont pas habillés adéquatement afin de profiter de leurs récréations. Il est donc important que tous les élèves soient habillés adéquatement pour jouer dehors (tuque, mitaines, cache-cou, bottes et tout particulièrement le pantalon de neige). Leur santé et leur confort en dépendent, ainsi que la santé des autres.

## Sécurité dans les autobus



Prenez note qu'un enseignement explicite des comportements à adopter a été fait dans les autobus, cette semaine, et ceci, en présence des chauffeurs. Nous nous attendons à une amélioration des comportements dans l'autobus.

Par ailleurs, nous souhaiterions que vous en discutiez avec vos enfants. Merci pour votre collaboration.

## Sur la route...

Nous tenons à vous faire part de situations malencontreuses qui se vivent parfois sur la route. Lorsque les élèves attendent leur autobus aux points de chute, certains lancent parfois des roches, des cailloux, sur les arbres, les pancartes ou les voitures. Malheureusement, un de ces cailloux a atteint le pare-brise de la voiture d'un employé de l'école. L'incident aurait pu faire des dommages beaucoup plus importants ou blesser quelqu'un. Nous tenions à vous en informer pour vous sensibiliser à ce fait.

## Bénévoles

Si vous désirez être un parent bénévole, vous pouvez signifier votre intérêt au secrétariat en contactant Mme Sarah Desmarais au 450-569-2676. Nous avons des besoins au niveau du démarrage de notre bibliothèque.

  
**Katia Gervais**  
**Directrice**

**ÉCOLE PRIMAIRE ST-COLOMBAN**

77, rue du Lac Rinfret  
Saint-Colomban, QC J5K 2C7  
Tél. : 450-569-2676